



Partout où la nature
a besoin de nous

Présentation de FNE Réseau Eau

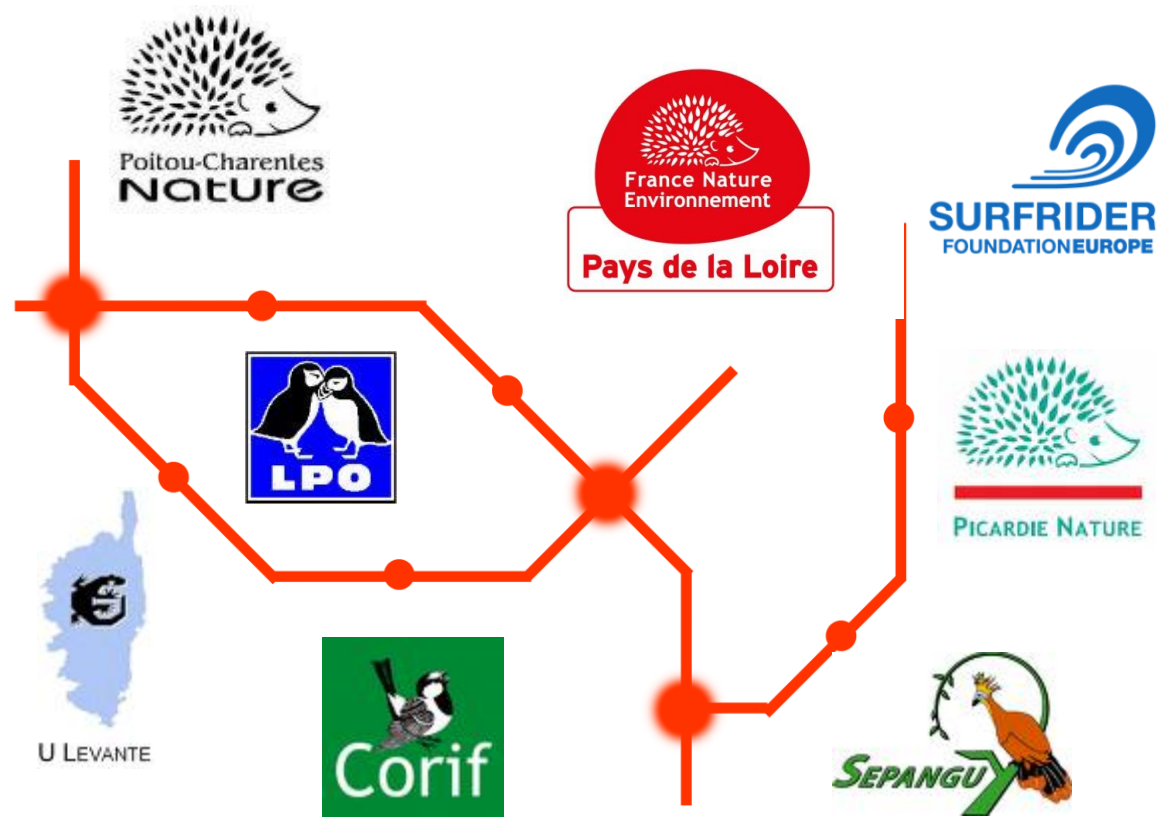




Missions FNE

Fédérer un mouvement associatif diversifié

En favorisant les échanges entre les associations





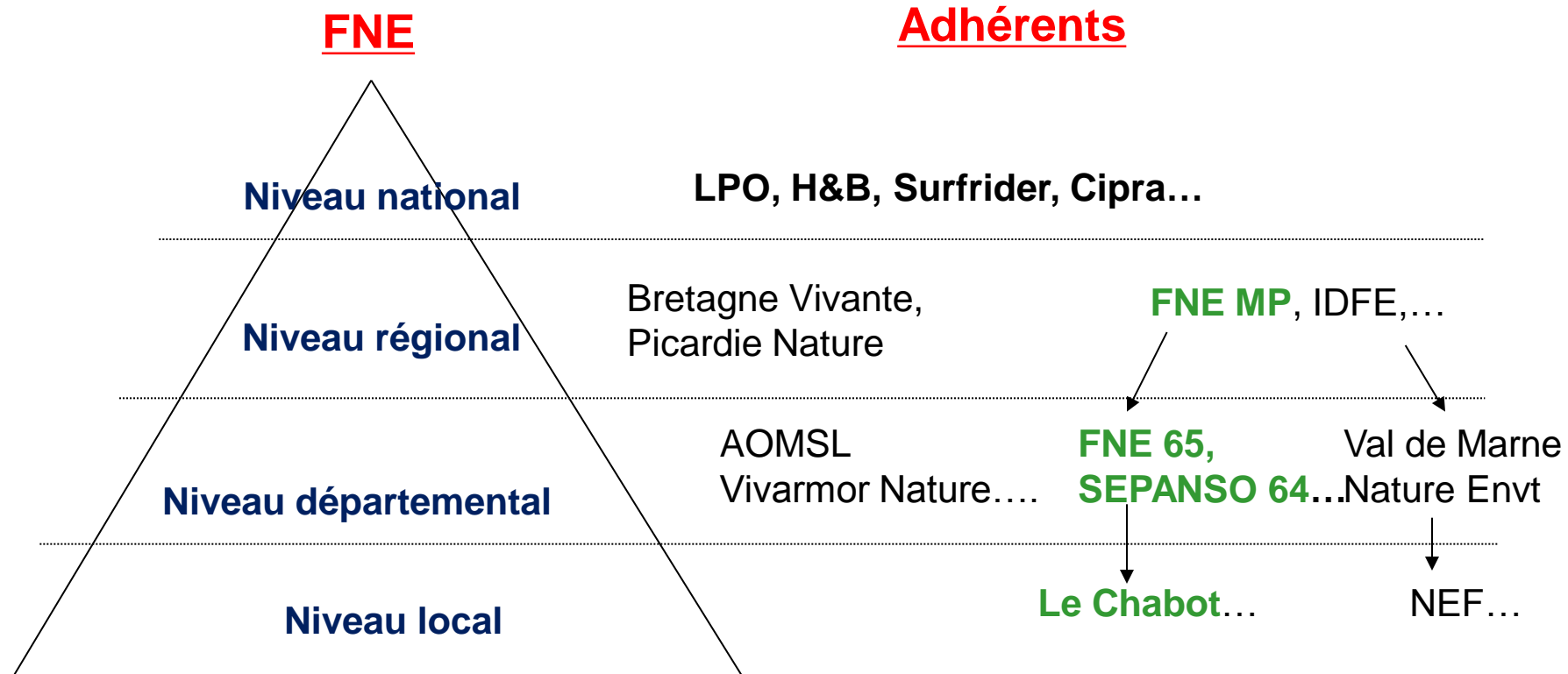
Missions de FNE

Comprendre

Mobiliser
Convaincre

Défendre

Une organisation pyramidale



Un réseau de **3000** associations

Contribuer à l'amélioration et au respect des textes législatifs et réglementaires

Entre respect de la loi...



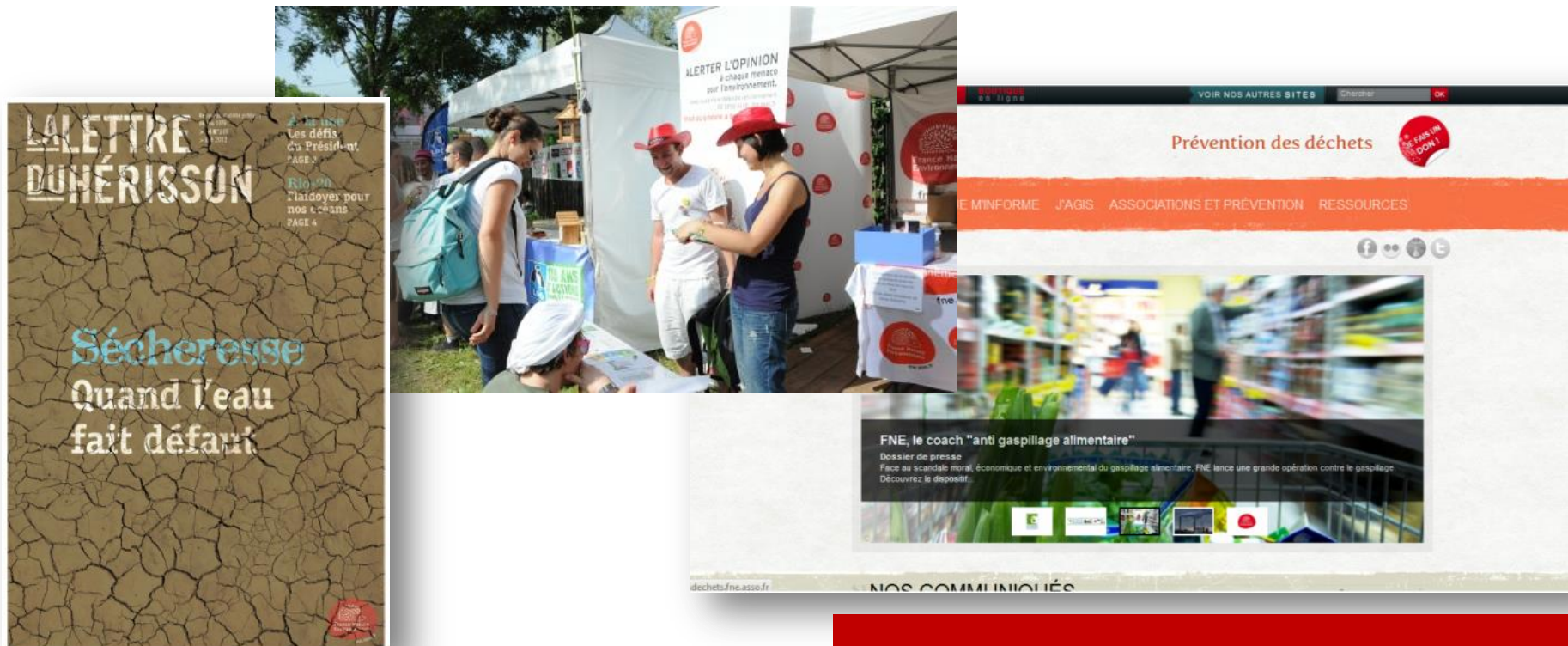
...et évolution du droit



ex : plus de **250** amendements proposés par FNE
ont été déposés lors de la discussion
du projet de loi Grenelle II

en 2012 : **100** actions contentieuses en cours

Sensibiliser et informer le grand public sur les enjeux environnementaux



160 communiqués en 2011

Une organisation en réseaux thématiques

Agriculture – forêt - Aménagement durable des territoires – transports – Biodiversité –
loup - déchets – risques industriels – climat – santé & environnement - Energie -
juridique...
et le réseau Eau



2 objectifs majeurs

- **Faire du préventif un objectif majeur au détriment du curatif**
- **Accompagner l'application de la politique de l'eau**
 - La Directive Cadre sur l'Eau
 - L'application équitable du principe pollueur-payeur
 - La défense de l'intérêt général et la préservation du milieu naturel
- **Renforcer le rôle et l'organisation des APNE**
- **Faciliter la participation citoyenne à la politique de l'eau**
- **L'accompagnement de la mise en œuvre de la DCE**
- **Le suivi de la mise en œuvre des SDAGE (analyses, propositions, débats)**
- **La formation et l'information des associations (réseau, formations, outils de com: guides, Lettre eau...)**





Le réseau Eau

Une coordination nationale de l'action des associations

- Un relais d'information
- Un réseau de bénévoles et de salariés
- Un réseau d'alerte



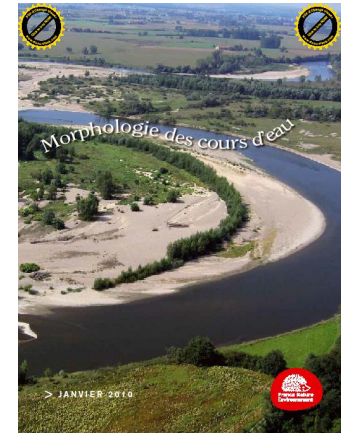
Une volonté de s'organiser par bassin

- Représentants par bassin (instances de bassin)
- Des collectifs

Nos thématiques/ Nos actions

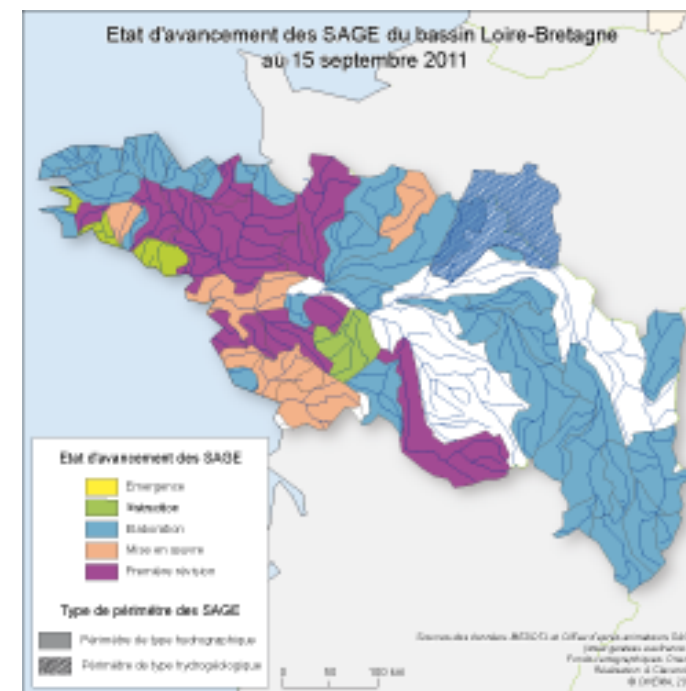
- Qualité de l'eau (pollution diffuses, nitrates, aire de captage)
- SDAGE, SAGE, Programmes d'intervention des agences de l'eau,
- **Continuité écologique, hydroélectricité**
- Gestion quantitative

- Lobbying, représentativité
- Sensibilisation: formation, outils de communication (Lettre Eau, guides et fiches pédagogiques, concours photo)



Représentation et coordination

- **Des représentations nationales**
 - Comité national de l'eau, Groupe national zones humides, conseil d'administration de l'ONEMA, conférence environnementale...
- **Une coordination à toutes les échelles d'intervention**
 - Bassin (Comités de bassin, CA des Agences...)
 - SAGE (Commissions Locales de l'Eau)
 - Bassin Versant (Comités rivières, baies...)
 - Régionales (CESR), départementales (CODERST)



Des partenaires

- **Des partenaires financiers**

- Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- ONEMA
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Lyonnaise des Eaux

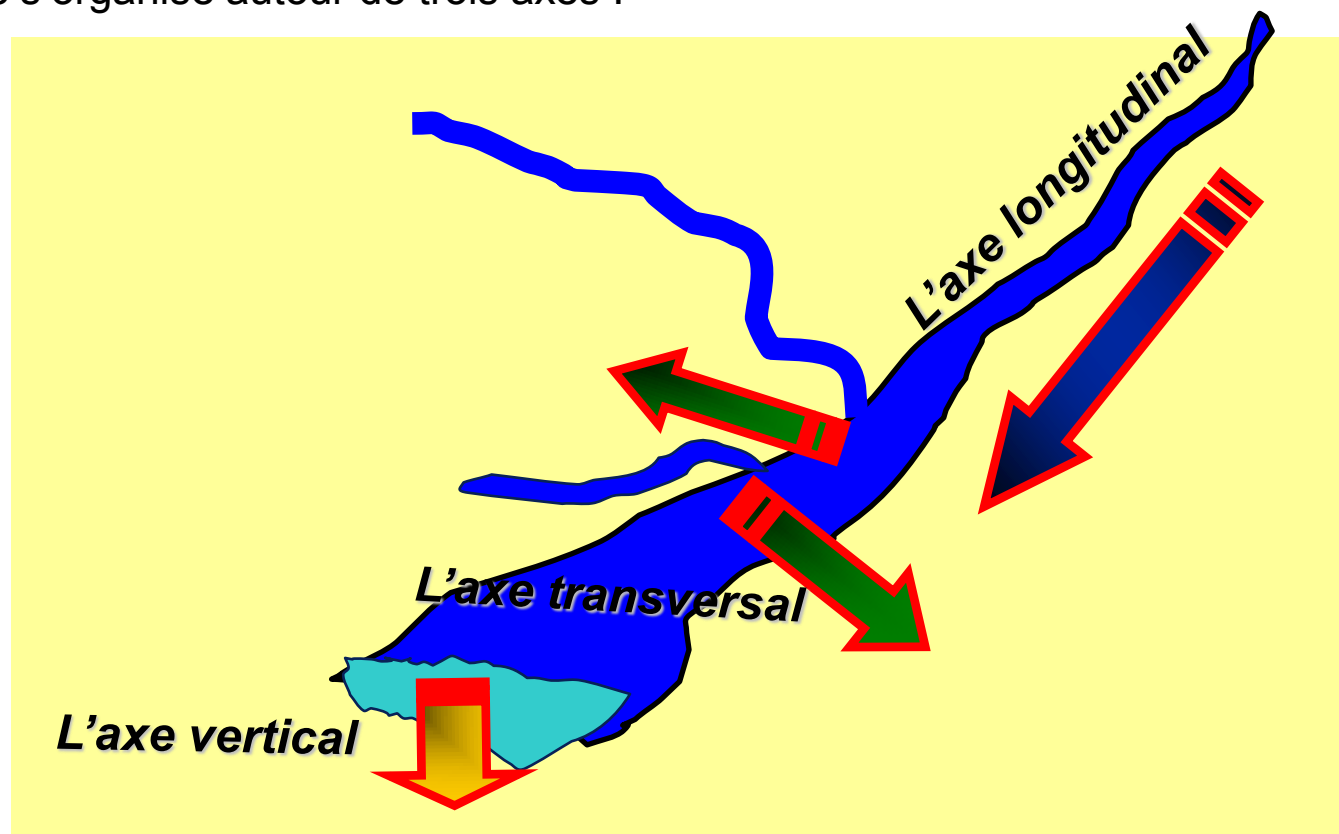


- **Des partenaires privilégiés**

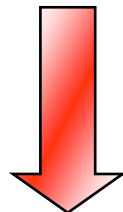
- La FNPF,
- Eau de Paris,
- FNAB...



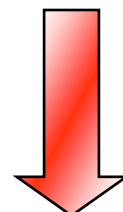
- ☞ Une rivière est un axe de circulation dont le transporteur est l'eau. C'est le débit, et surtout ses variations, qui est l'élément moteur de tout le fonctionnement.
- ☞ Ce transport peut être **actif** (poissons, mammifères, etc.), ce sont les migrations ou **passif** (matériaux, débris végétaux, éléments chimiques, organismes vivants).
- ☞ La continuité s'organise autour de trois axes :



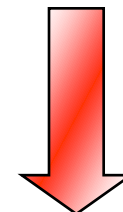
CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



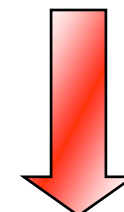
**Variabilité dans l'espace et
dans le temps du débit et
du transport sédimentaire**



**Mosaïque longitudinale et
latérale des habitats**



**Cycle vital des
organismes
aquatiques**



**Déplacement des
espèces au sein et
entre les habitats**

Quelles sont les altérations morphologiques?

☞ **Les « sources » d'altération de la continuité peuvent être extrêmement variables :**

1. **La modification du lit du cours d'eau** (recalibrage, rectification, curage, enrochements)
2. **Ouvrages transversaux:**
 - les barrages et seuils: (60 000 en France dont – de 10% ont un usage avéré)
 - Les ouvrages linéaires (buses, pont, etc.)
 - Les digues
3. **Modifications hydrologiques** (variations de débit du cours d'eau)

Pertes des fonctionnalités du milieu

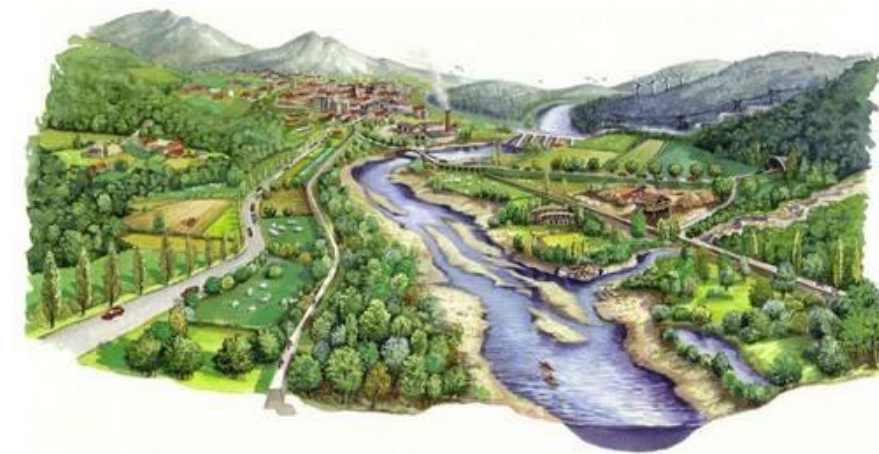
Quels sont les impacts?

Modification du lit du cours d'eau

Homogénéisation des écoulements et des habitats

Accélération de l'écoulement: augmente les risques de crues en aval

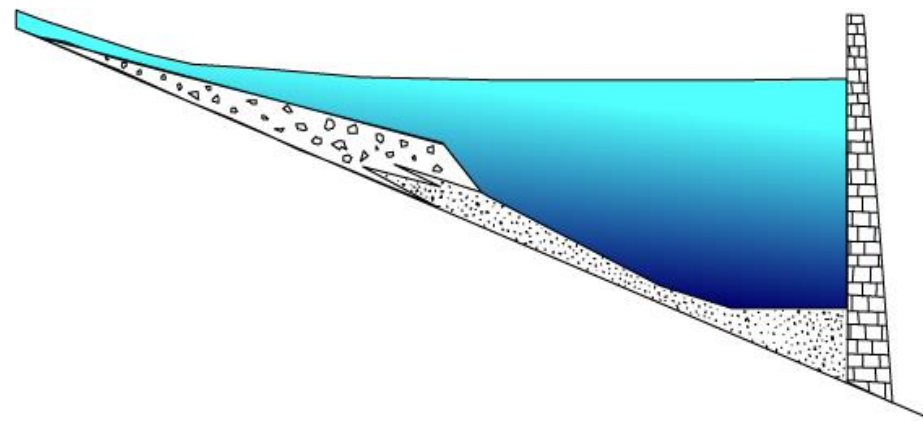
Déconnexion des annexes hydrauliques (zones d'expansion des crues, ZH...)



Quels sont les impacts des ouvrages transversaux ?

☞ Blocage du transport passif

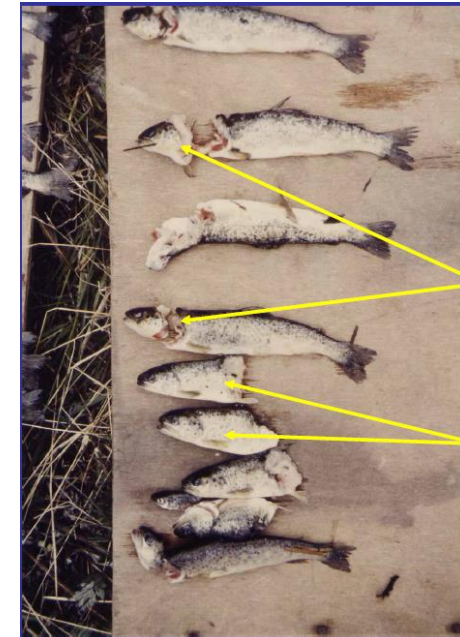
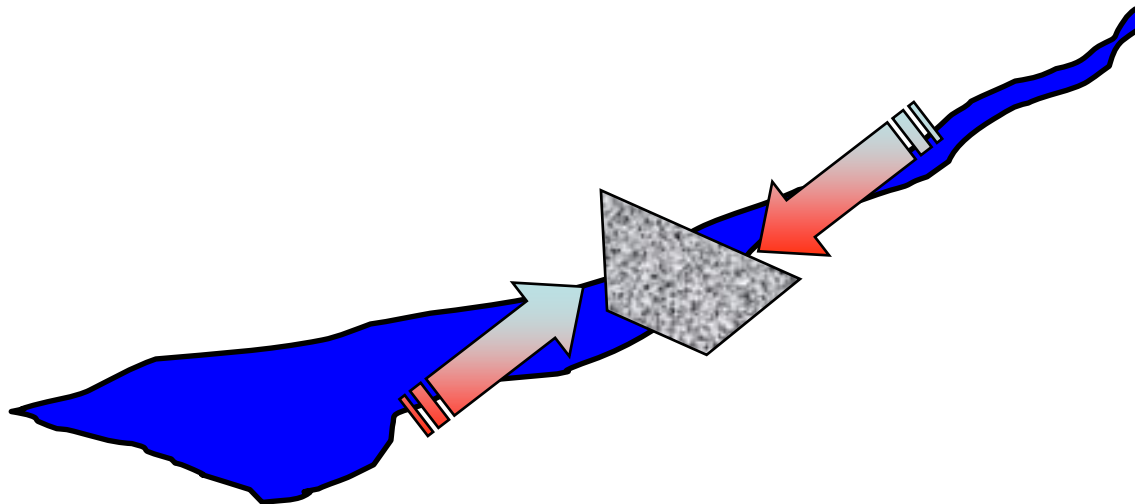
- Matériaux (vase, sable, gravier, etc.)
- Débris végétaux
- Éléments chimiques (piégeage dans les sédiments)



Quels sont les impacts des ouvrages transversaux ?

👉 Blocage des migrations

- Blocage complet
- Retard
- Concentration de poissons sur certaines zones de reproduction
- Mortalité de poissons (dévalaison notamment)



Quels sont les impacts des ouvrages transversaux ?

☞ **Changement et perte d'habitats**

- Réchauffement des eaux
- Changement de qualité des eaux
- Changement des communautés biologiques





Partout où la nature
a besoin de nous



Continuité écologique des cours d'eau et hydroélectricité

**Quels enjeux et quels leviers d'action pour
les associations?**

02 juillet 2013 – Tarbes



Le cas de l'hydroélectricité

- Une énergie renouvelable mais pas sans conséquences
- La grande hydroélectricité
 - Majorité de la production française
 - Ouvrages de grande taille (> 5m)
 - Fonctionnement en éclusée (consommation de pointe)
 - Station de transfert d'énergie (STEP)
 - Potentiel restant est nul (sites vierges, protégés...)
- La petite hydroélectricité
 - Seuil de dimension réduite
 - Production modeste
 - Installation au fil de l'eau
 - Aujourd'hui la plus problématique



Des barrages et des seuils: plus d'effets qu'on ne croit

- Pas d'hydroélectricité sans barrages
- Des conséquences importantes sur le milieu:
 - Ennoiements
 - Débit minimal
 - Fonctionnement par écluse: variations de débits très importantes et soudaines
 - Turbines: perte importante de poisson (dévalaison)
 - Effet cumulés des petits ouvrages: taux d'étagement important

Quels sont les enjeux?

- Economique:
 - Production (Total France: 70TWh soit 12% production totale d'électricité),
 - Renouvellement des concessions hydroélectriques (loi de libéralisation (2000) du marché de l'électricité)
- Energétique:
 - Convention pour le développement de l'hydroélectricité en 2010. Objectif de 3TWH en plus
 - Objectif d'ici 2020 20% d'énergies renouvelables
- Environnement:
 - Risque d'équipements nouveaux/ Protéger les derniers tronçons non équipés
 - Grosse pression des lobbies hydroélectriques et des Amis des moulins / Classements des cours d'eau



FNE dénonce

Altération de la qualité physique et biologique du bassin versant

50% masses d'eau = risque de non atteinte du bon état en 2015...

- FNE n'a pas été signataire de la convention pour le développement de l'hydroélectricité
 - Un potentiel de développement surestimé
 - Des cours d'eau déjà bien équipés
 - Accepter l'installation de 500 à 1000 microcentrales supplémentaires
 - Une convention contradictoire

- Renouvellement des concessions: critères environnementaux doivent être respectés
 - L'environnement est souvent absent du débat (nouveau projet ou le renouvellement de concession)

- Problématique de la petite hydroélectricité (gain énergétique négligeable)

- Respect du bon état et des engagements pris par la France dans le cadre de la DCE

- FNE n'est pas « anti-hydroélectricité » mais pour l'optimisation du parc existant mais **pas de nouveaux ouvrages**

Nos moyens d'actions

- Lobbying auprès du gouvernement et de la presse: lettre au ministre, communiqué et dossiers de presse, note de positionnement
- Soutien aux actions en justice: réseau juridique et associations locales
- Représentativité au sein des groupes gouvernementaux: GT hydroélectricité, rapport Batistel...
- Position ferme / non signature de la convention pour le développement de l'hydroélectricité
- Ouverture de la discussion avec les hydro électriciens: participation aux débats...
- Travaux de sensibilisation et de pédagogie: Fiches et des guides techniques, note explicatives (classement des CE)
 - Guide sur la morphologie des cours d'eau <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-dossiers/eau/pu...html>
 - Fiches sur les idées reçues sur la restauration de la continuité écologique (en cours)
- Favoriser les rencontres, la formation et le dialogue



- Des élus qui portent le projet au sein d'une structure porteuse (collectivités, associations...)
- Des institutionnels (l'ONEMA, la DREAL, l'Agence de l'Eau, le département...)
- Les organismes professionnels (syndicats agricoles, producteurs d'hydroélectricité...)
- Les riverains (propriétaires, agriculteurs...)
- Les usagers de la rivière: APNE, pêcheurs, associations sportives...



Facteur de réussite
=
Concertation



Comment se mobiliser ?

1- S'informer et se former:

- Favoriser l'émergence d'1 culture sur les enjeux de la préservation des milieux aquatiques

2- Trouver des leviers d'actions

- Aller vers les acteurs de son territoire et **informer et convaincre** (associations, élus, hydrauliciens, agriculteurs, pêcheurs, citoyens...)
- Pouvoir participer activement à la concertation locale: CLE, CODERST, classements de cours d'eau, PLU...

3 - Se rencontrer et débattre

4 - Créer, enrichir un réseau pour pouvoir agir



Merci de votre attention

Anaïs Giraud

France Nature Environnement – Pôle Eau et Milieux aquatiques

3 rue de la Lionne 45000 Orléans

02 38 62 78 56

anaïs.giraud@fne.asso.fr

<http://www.fne.asso.fr/>